

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
L'HONORABLE MARK MACGUIGAN,  
À L'OCCASION DE LA  
RÉUNION COMMÉMORANT  
LE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA FONDATION DU  
MOUVEMENT PUGWASH,  
PUGWASH, NOUVELLE-ÉCOSSE,  
LE 16 JUILLET 1982

---

(TRADUCTION)

Un vingt-cinquième anniversaire est une occasion fort spéciale. C'est à la fois le moment d'un retour en arrière et d'un regard sur l'avenir. Je ne doute pas que le Mouvement Pugwash se propose, comme j'ai l'intention de le faire aujourd'hui, de se tourner vers l'avenir.

Il me faut d'abord dire que je suis fort heureux d'être ici avec vous pour marquer ce vingt-cinquième anniversaire de la première conférence Pugwash, convoquée ici même en 1957 par M. Cyrus Eaton. Je félicite Mme Eaton et le Groupe Pugwash canadien d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion commémorative. Aujourd'hui, les gens sont plus que jamais préoccupés, partout dans le monde, par l'accélération de la course aux armements. Ils se tournent non seulement vers les gouvernements mais aussi vers des groupes comme le vôtre dans l'espoir que pourront être trouvées de nouvelles approches des questions complexes du contrôle des armes et du désarmement.

Le Mouvement Pugwash a été un précurseur de cet intérêt accru du public. Le manifeste publié par Bertrand Russell et Albert Einstein exhortait les gouvernements à renoncer à la guerre plutôt que de suivre une voie qui mènerait à l'anéantissement de la race humaine. Cette exhortation rejoint exactement les préoccupations actuelles des gens. Comme l'a indiqué le Premier ministre Trudeau à la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, l'homme de la rue partout dans le monde, "rappelle à l'homme politique qu'il y va d'une question de vie ou de mort pour l'humanité".

L'expansion qu'a connue le Mouvement Pugwash et l'adhésion de nombreuses personnalités dans plusieurs pays du monde traduisent son importance. Au Canada, son influence continue de croître d'une façon qui me semble des plus significatives en ce sens qu'il rejoint la jeunesse de notre pays. Il y a un an naissait le Mouvement Pugwash étudiant du Canada. Celui-ci a organisé, de façon fort réussie, une première conférence à Ottawa et, il y a quelques semaines, une conférence régionale atlantique à Halifax. Le gouvernement canadien a été heureux de lui accorder son aide à l'occasion de ces deux conférences, comme il l'a fait pour la conférence de votre Mouvement à Banff l'été dernier.

Au cours des deux prochaines journées, vous discuterez sans aucun doute de la Deuxième session extraordinaire sur le désarmement, qui s'est terminée la semaine dernière, ainsi que des perspectives pour l'avenir.

J'aimerais partager avec vous certaines de mes vues à cet égard. Tout d'abord, ce serait, à mon avis, une erreur de s'attarder trop longtemps sur ce qui n'a pas été fait à cette Deuxième session ou de céder à la tentation de se complaire dans le regret. Il faut plutôt se réjouir que la session ait pu avoir lieu malgré une conjoncture internationale extrêmement défavorable.

Nous devrions également nous réjouir que cette Deuxième session n'ait pas porté atteinte à la capacité du système des Nations Unies de procéder à des délibérations constructives sur les questions de sécurité internationale, et notamment le contrôle des armes et le désarmement. Bien qu'ils aient été tentés de voter des résolutions qui ne pouvaient rallier un consensus, les non alignés ont choisi en fin de compte la voie du réalisme plutôt qu'une procédure qui ne pouvait que déprécier le système.

Il est tout de même important que la Deuxième session ait reaffirmé l'adhésion des États membres au Document final de la Première session extraordinaire. Le programme d'action de ce Document final mettait en évidence l'importance du processus de négociation, comme l'ont fait bon nombre des leaders mondiaux qui ont pris la parole à la session extraordinaire.

Dans son allocution, le Premier ministre Trudeau a exhorté de nouveau les puissances nucléaires à négocier quatre accords vérifiables de contrôle des armes qui, conjugués, briseraient l'élan technologique de la course aux armes nucléaires. Je les rappelle pour mémoire: interdiction totale des essais nucléaires; interdiction des vols d'essai de tout nouveau vecteur stratégique; arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires; limitation, suivie éventuellement d'une réduction, des budgets militaires affectés aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques. Cette stratégie de l'asphyxie, comme l'a souligné le Premier ministre, ne concurrence pas les négociations en cours sur la réduction des armes nucléaires. Pour illustrer ce point, il a proposé que la stratégie soit englobée dans une politique de stabilisation à deux volets complémentaires: les négociations actuelles destinées à créer un équilibre nucléaire stable, mais à des niveaux moins élevés, et la stratégie de l'asphyxie destinée à prévenir le développement de nouveaux systèmes d'armes.

Les déclarations des représentants canadiens au sein des groupes de travail et en Comité plénier ont mis en évidence la souplesse du Canada et sa volonté de rechercher le langage du consensus sur des points tels que le programme global de désarmement, l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de désarmement et la campagne mondiale du désarmement. C'est d'ailleurs un document officiel du Canada qui a été le point de départ des délibérations sur

une campagne mondiale du désarmement, et les efforts soutenus du Canada n'ont pas été pour rien dans le consensus qui s'est dégagé sur cette question. Le Canada a également été actif au niveau de sa présidence du Groupe Barton, l'organe consultatif officieux de vingt pays occidentaux de même avis. La délégation comptait d'ailleurs dans ses rangs dix-neuf observateurs parlementaires et quinze consultants venus d'universités et d'organisations non gouvernementales. En outre, la délégation canadienne a tenu régulièrement des séances d'information à l'intention de membres des organisations non gouvernementales canadiennes présents à la session.

Bien que la Deuxième session extraordinaire n'ait pas répondu complètement aux attentes de nombre de gens et de gouvernements, elle a néanmoins permis de braquer l'attention sur les questions vitales, et souvent complexes, du contrôle des armes et du désarmement à l'époque contemporaine. Elle a également servi, à mon avis, à souligner la très large mesure dans laquelle est engagée la responsabilité des pays qui ont entamé de sérieuses négociations sur le contrôle des armes.

Si les perspectives ne sont pas aussi encourageantes que bon nombre le souhaiteraient, je n'en conserve pas moins de l'espoir pour l'avenir. Je crois que les superpuissances souhaitent éviter de s'orienter vers l'affrontement nucléaire et que chacune croit pouvoir trouver son intérêt national dans ces accords.

Pourquoi, pourriez-vous me demander avec une pointe de scepticisme, en suis-je si convaincu?

Tout d'abord, l'existence des armes nucléaires et les répercussions incommensurables d'un recours, même limité, à ces armes, ont eu un effet dissuasif qui agit depuis plus de trente ans. Le fait que ni l'un ni l'autre camp ne puisse absorber une première attaque et répliquer avec un effet dévastateur a amené chacun à procéder avec prudence et à éviter l'affrontement en situation de crise.

En second lieu, les accords conclus sont respectés. Conformément à SALT I (qui comprend le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles et la Convention provisoire sur la limitation des armes stratégiques offensives), l'Union soviétique et les États-Unis ont procédé au démantèlement de systèmes stratégiques. L'URSS a mis au rancart un certain nombre de sous-marins de type "Yankee" et les États-Unis font de même avec leurs sous-marins Polaris au fur et à mesure que les nouveaux sous-marins Trident sont mis en service.

En troisième lieu, même si les détracteurs de SALT II lui reprochent de sérieuses lacunes, bon nombre de ses dispositions sont appliquées par les deux parties. Dans un récent discours, le Président Brezhnev se disait disposé à "préserver" les aspects positifs des accords antérieurs. Le Président Reagan a bien accueilli cette déclaration et a indiqué que les États-Unis avaient pour politique de ne rien faire qui mine les accords actuels, à la condition que l'Union soviétique agisse de même.

Enfin, deux séries de négociations sont en cours à Genève sur les armes nucléaires. Il n'est nul besoin de réciter, devant un auditoire aussi informé, les détails des positions mises de l'avant par les États-Unis et qui, dans le cas des forces nucléaires de portée intermédiaire, ont été élaborées de concert avec leurs alliés, y compris le Canada.

Comme vous le savez, la position occidentale a essuyé un feu nourri de critiques en ce qui a trait à l'une et l'autre série de négociations. On a notamment reproché à l'Occident de concentrer sur les forces où l'URSS avait la supériorité, ce qui était non seulement clairement injuste mais menait à l'impossibilité de négocier. Ma réponse à cet égard est double. En premier lieu, notre objectif principal est d'instaurer davantage de stabilité; il est donc logique de concentrer dans un premier temps sur les systèmes qui ont créé un niveau élevé de déséquilibre et qui sont déstabilisateurs -- soit les SS-20 sur le théâtre européen et, sur le plan stratégique, les ICBM mirvés de l'Union soviétique. En deuxième lieu, les États-Unis ont indiqué clairement aux négociations START que d'autres systèmes, qui présentaient un intérêt direct pour l'Union soviétique (les bombardiers lourds et les missiles balistiques lancés à partir de sous-marins), sont effectivement négociables. Mais ce qui est plus important encore, c'est que l'Ouest recherche de véritables réductions. Il ne faut pas perdre de vue que les deux accords SALT ont établi des plafonds. Il n'en est cependant pas résulté de réductions sensibles des forces existantes, et dans certains cas les parties ont même pu augmenter leurs forces jusqu'aux plafonds convenus. Selon les rapports que j'ai reçus jusqu'à maintenant sur les pourparlers INF et START, je peux dire franchement que je suis impressionné par le sérieux et l'application dont font preuve les deux parties.

Les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale sont en cours depuis neuf ans, mais n'ont pas jusqu'ici attiré beaucoup l'attention des médias canadiens. Bien que des progrès aient été réalisés au cours de ces négociations, auxquelles le Canada participe directement, la principale pierre d'achoppement a été l'impossibilité d'arriver à s'entendre, en termes concrets, sur le niveau actuel des forces du Pacte de Varsovie, ... 5

au plan des réductions, l'Union soviétique insiste que le chiffre total des forces du Pacte de Varsovie dans cette zone est inférieur de près de 150 000 hommes au chiffre auquel en arrivent les alliés à partir des meilleurs renseignements dont ils disposent. Les négociateurs occidentaux poursuivent leurs efforts afin de persuader leurs vis-à-vis de fournir une ventilation détaillée des chiffres sur lesquels s'appuient leurs évaluations ou de collaborer afin de clarifier les divergences entre les chiffres des alliés et les leurs. À moins que les deux parties ne s'entendent sur les effectifs qui serviront de base au calcul des réductions, il serait manifestement à peu près impossible de vérifier le niveau des forces restées sur place après les réductions, à supposer que celles-ci puissent être contrôlées. De plus, le Pacte de Varsovie s'est montré très peu intéressé à accepter ce que l'OTAN considérerait comme des mesures de vérification adéquates.

Un nouvel élan est cependant imprimé à ces négociations par un projet de traité déposé la semaine dernière par l'Occident et aux termes duquel les alliés font des concessions substantielles au Pacte de Varsovie. L'Occident propose que les pays visés se lient par un seul accord (plutôt que les deux accords successifs proposés antérieurement) à réduire à un plafond collectif commun, de part et d'autre, d'environ 700 000 hommes dans l'armée de terre et de 900 000 pour ce qui est des armées de terre et de l'air combinées. Ces réductions se feraient en quatre étapes, réparties sur une période de sept ans. Les États-Unis et l'Union soviétique retireraient respectivement 13 000 et 30 000 hommes dans l'année qui suivrait la conclusion de l'accord. D'autres participants directs, y compris le Canada, se joindraient au processus de réduction dans les trois dernières étapes. L'entente sur les données concernant les effectifs reste un préalable. Si les pays du Pacte de Varsovie sont disposés à collaborer, notamment en ce qui a trait au niveau actuel de leurs effectifs dans la zone et sur la vérification, il devrait maintenant être possible de progresser plus rapidement vers un accord.

Je suis convaincu que vous conviendrez qu'une réduction et un équilibrage des forces actuelles des deux alliances qui se font face en Europe centrale contribueraient à réduire les tensions et à améliorer le climat des relations Est-Ouest. Un tel accord permettrait de maintenir et même d'améliorer la sécurité de part et d'autre.

Le Comité du désarmement, l'organisme multilatéral de négociations basé à Genève, reprendra sa session de 1982 au début du mois prochain. Son nouveau groupe de travail sur l'interdiction absolue des essais d'armes nucléaires commencera à étudier les questions de la vérification et de l'observation. Pour sa part, le groupe de travail sur les

armes chimiques consolidera les progrès déjà réalisés. Le Comité doit cependant aborder un autre sujet, celui du contrôle des armes et de l'espace. Cette question présente un intérêt particulier pour le Canada. Dans son discours à la Deuxième session extraordinaire sur le désarmement, le Premier ministre a signalé les sérieuses lacunes des accords internationaux actuels et proposé qu'on commence rapidement l'élaboration d'un traité qui interdise le développement, l'essai et le déploiement de toutes les armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique.

Avec un tel programme de contrôle des armes et de désarmement -- START, INF, MBFR, CD -- il y a raison d'espérer, surtout si l'on se souvient de la situation qui existait aussi récemment que l'an dernier, quand vous vous êtes réunis à Banff.

J'aimerais maintenant vous proposer des domaines dans lesquels le mouvement Pugwash pourrait oeuvrer dans les années à venir. Vous constaterez sans aucune surprise que ce sont des domaines auxquels le Canada a traditionnellement attaché de l'importance.

L'une des grandes qualités du Mouvement Pugwash a été de reconnaître la nécessité de prendre en compte tous les systèmes d'armes si l'on veut promouvoir la paix et la survie de l'humanité. Je songe en particulier à l'excellent travail accompli au fil des ans par les séminaires Pugwash sur les armes chimiques. J'estime que ces réunions comptent parmi les grandes réalisations du Mouvement au cours de ses vingt-cinq premières années. Depuis la Première Guerre mondiale, l'interdiction des armes chimiques a toujours figuré en bonne place dans les priorités canadiennes en matière de contrôle des armes et de désarmement. Au Comité du désarmement à Genève, le même expert qui a participé au séminaire Pugwash sur les armes chimiques a collaboré avec des experts d'autres pays au sein du groupe de travail sur les armes chimiques établi en 1980. Entre autres initiatives, j'ai annoncé la semaine dernière que les experts canadiens participeraient aux travaux des groupes de travail pour de plus longues périodes de temps si la chose était nécessaire. Nous sommes convaincus que les mécanismes internationaux de négociation en place doivent être utilisés pour obtenir une interdiction totale des armes chimiques. Un éventuel traité d'interdiction comportera parmi ses dispositions les plus importantes des mesures adéquates de vérification. Le Canada a noté avec intérêt l'approche positive des procédures de vérification que traduisaient les remarques du ministre des Affaires étrangères Gromyko à la Deuxième session extraordinaire. Nous serions encouragés si cette attitude se traduisait également dans les négociations en cours au Comité du désarmement.

J'espère qu'au cours des vingt-cinq prochaines années les membres de votre Mouvement accorderont encore plus d'attention aux armes chimiques et aux autres systèmes d'armes non nucléaires. J'estime qu'une partie de la mission éducative du Mouvement est de sensibiliser davantage le public au fait que la paix et la survie de l'humanité passent nécessairement par la limitation et la réduction de tous les systèmes d'armes. Ce serait une tragédie si les préoccupations du public en ce qui concerne les armes nucléaires, tout à fait compréhensibles et justifiables, devaient accroître la probabilité d'une guerre non nucléaire. Votre Mouvement ainsi que les gouvernements doivent continuer de promouvoir les mesures qui réduisent le risque du recours à la force -- c'est-à-dire du recours à tout système d'armes, quel qu'il soit.

Ma deuxième suggestion concerne la vérification. Selon les mots mêmes du Premier ministre à la Deuxième session extraordinaire, "la Communauté internationale doit s'attaquer aux problèmes de la vérification en étant consciente qu'ils constitueront un facteur déterminant dans les négociations sur le désarmement au cours des années 80". Naturellement, il s'adressait surtout aux gouvernements. Il n'en reste pas moins que les gens informés ainsi que les organisations non gouvernementales ont également un rôle vital jouer. Non seulement ils doivent contribuer à sensibiliser davantage le public mais ils doivent également veiller à ce que toutes les compétences disponibles soient utilisées dans ce dossier qui devient de plus en plus complexe. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a accordé une importance particulière à l'élaboration de mécanismes internationaux de vérification. Au cours des dernières années, le gouvernement a fait appel aux compétences techniques qu'on retrouve dans un certain nombre de ministères et d'autres mesures sont prises dans le même sens à l'heure actuelle. Nous avons engagé des fonds pour que le Canada puisse devenir membre de l'Échange international de données sismologiques, un mécanisme international de vérification que l'on met en place parallèlement à une interdiction totale des essais nucléaires. D'ici quelques mois, le Canada se joindra aux pays qui échangent déjà des données de façon provisoire. Nous avons demandé que cet échange soit mis en place même avant que ne soit conclu le traité.

En ce qui concerne notre programme de recherches et d'information, établi après la Première session extraordinaire et sensiblement augmenté cette année, nous avons l'intention d'accorder une importance particulière au cours de l'année à venir aux projets de recherches menés par des universités, des institutions et des citoyens canadiens en matière de vérification.

Nous allons également institutionnaliser le rôle croissant du Canada en matière de vérification afin que les compétences que l'on retrouve dans divers ministères ainsi que dans le secteur privé soient mises à contribution de façon efficace dans les négociations d'accords sur les systèmes d'armes nucléaires, chimiques et conventionnels. Je songe en particulier aux compétences dans les domaines de la sismologie, des garanties nucléaires, de la télédétection, de la toxicologie et des mesures de protection contre les armes chimiques, et des satellites de télécommunications.

Monsieur le Président, il est un troisième sujet qui méritera l'attention du Mouvement Pugwash dans les années à venir. Il s'agit de la prolifération horizontale des armes nucléaires. À la Deuxième session extraordinaire, les États membres, y compris le Canada, ont à juste titre concentré leur attention sur la prolifération verticale. Il n'en reste pas moins que le Canada, qui n'a pas ménagé son appui au Traité de non-prolifération, a toujours insisté qu'on ne peut en réalité séparer ces deux éléments. C'est pourquoi on retrouve au nombre des priorités canadiennes en matière de contrôle des armes et de désarmement la promotion d'un régime efficace de non-prolifération fondé sur le TNP.

La politique de non-prolifération que le Canada applique à ses exportations nucléaires a pour objet d'empêcher le détournement de matières nucléaires à des fins militaires. Notre double approche des garanties nucléaires nous place à l'avant-garde mondiale dans ce domaine.

Dans un premier temps, nous exigeons que nos éventuels partenaires nucléaires, s'ils sont des États non dotés de l'arme nucléaire, adhèrent au Traité de non-prolifération ou alors qu'ils aient fait des engagements équivalents, y compris l'adhésion à des garanties "généralisées". En deuxième lieu, ces pays doivent conclure avec nous un accord bilatéral de coopération nucléaire qui comporte, entre autres, des garanties "de rechange". Ces deux exigences se conjuguent de façon complémentaire et globale pour constituer le fondement de la politique d'exportation nucléaire du Canada, politique que nous appliquons sans discrimination et en vertu de laquelle il ne peut y avoir de prolifération à moins que les obligations conventionnelles ne soient pas respectées.

Le Canada continue de souscrire à l'utilisation et à la dissémination de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. C'est d'ailleurs dans le cadre d'un effort général pour doubler son assistance aux pays en développement que le Canada a récemment signé ou négocié des accords de coopération nucléaire avec l'Égypte, l'Indonésie, le Mexique et les Philippines ainsi qu'avec la Suède,

l'Euratom et l'Australie. À cet égard, nous avons pris une initiative afin d'élargir la coopération et d'y englober la formation en matière de réglementation, l'échange de données techniques et les modalités de coopération quand il y a risque d'accident nucléaire. Nous espérons que cette initiative serve de modèle de transfert de technologie qui renforce la coopération nucléaire avec le tiers monde.

Une évaluation réaliste de la situation nous amène toutefois à la conclusion que le Canada a dans une large mesure fait tout ce qu'il pouvait faire seul pour empêcher la dissémination des armes nucléaires. Il est maintenant clair que de nouveaux progrès sont tributaires d'accords multilatéraux conclus sous les auspices des Nations Unies et de l'AIEA.

La communauté internationale a fait un important pas en avant avec le Traité de non-prolifération et nous pouvons tirer satisfaction du fait qu'il y a maintenant 115 signataires de ce Traité. Par ailleurs, il faut reconnaître que le TNP n'était qu'un premier pas et qu'on doit le parfaire. J'espère que le TNP sera considéré dans l'avenir comme un point tournant. En effet, il a permis à une large majorité des États membres des Nations Unies de déclarer formellement et pour la première fois leur renonciation totale aux armes nucléaires et à la capacité nucléaire militaire. J'espère également que le TNP mènera à des traités plus globaux et universels.

Dans ce contexte, on ne peut ignorer le fait que si le TNP privilégie le transfert, sans discrimination, de la technologie nucléaire à des fins pacifiques, il prévoit également, aux termes de l'Article VI des progrès rapides et efficaces vers le désarmement et la freinage de la course aux armements à laquelle se livrent les États dotés de l'arme nucléaire. Le fait que cet élément clé du TNP ne se soit pas matérialisé me semble indiquer que des progrès concrets vers le désarmement par les superpuissances constituent le meilleur moyen pour eux d'affirmer, avec sincérité, qu'ils souscrivent à la légitimité de la non-prolifération.

C'est pourquoi, le Canada est disposé à rechercher, dans le cadre des Nations Unies et de l'AIEA, un consensus international sur l'élaboration de principes qui mèneraient à une approche plus universelle et efficace de la non-prolifération. De tels principes devraient comporter la renonciation formelle aux dispositifs nucléaires explosifs et un accord qui assujettissent de soumettre aux garanties toutes les activités nucléaires du cycle du combustible nucléaire. On doit reconnaître que ces éléments sont essentiels à la création d'un régime stable et permanent de non-prolifération. Dans de telles conditions, les

engagements nucléaires bilatéraux pourront être intégrés dans un ordre international véritablement équitable et responsable.

Je crois que le moment est venu d'amorcer, par des approches collectives, au niveau des institutions et des politiques, un véritable mouvement vers la réalisation de ces objectifs. Si les États ne relèvent pas le défi d'une façon à la fois imaginative et juste, il faudra conclure que les perspectives de prolifération horizontale non contrôlée des capacités nucléaires resteront une menace qui fera obstacle à toute possibilité d'améliorer la coopération internationale.

Vous aurez remarqué que l'un des thèmes qui sous-tendaient mes observations aujourd'hui est celui de la sensibilisation du public, d'ailleurs l'un des objectifs que poursuit le Mouvement Pugwash. Les gouvernements aussi bien que les organisations non gouvernementales sont confrontés à la nécessité de favoriser une plus grande sensibilisation du public. Durant l'intervalle entre les Première et Deuxième sessions extraordinaires, diverses études des Nations Unies ont eu pour objet d'accroître cette sensibilisation. De plus, il y a eu les réflexions très pertinentes que nous ont livrées la Commission indépendante d'étude des problèmes du désarmement et de la sécurité présidée par Olof Palme.

Le Canada a participé activement à ces diverses initiatives. Robert Ford, l'ancien ambassadeur du Canada à Moscou, était membre de la Commission Palme et le gouvernement du Canada a apporté une contribution financière substantielle aux travaux de la Commission. Les experts canadiens ont participé à diverses études des Nations Unies sur le désarmement. En ce qui a trait à l'étude sur les relations entre le désarmement et le développement, le gouvernement a financé la rédaction d'une version vulgarisée du Rapport, maintenant disponible dans les librairies en anglais, en français et en d'autres langues.

Je ne m'oppose pas à ceux qui veulent sensibiliser nos populations aux horreurs d'une guerre nucléaire. Leur objectif, un monde délivré de la menace du conflit nucléaire, est le même que celui que poursuit le gouvernement du Canada par tous les moyens à sa disposition. Par ailleurs, nous ne sommes pas toujours d'accord sur la meilleure façon d'atteindre cet objectif. Il peut être extrêmement difficile d'expliquer au grand public des positions de négociation complexes. De simples affirmations sont assez faciles à comprendre, mais les incidences négatives qui pourraient en résulter pour notre objectif global -- la paix et la sécurité -- sont rarement évidentes. De plus, l'expérience m'a enseigné que le malentendu peut souvent résulter d'efforts faits pour

décrire ces incidences. Je souhaite ardemment que le Mouvement Pugwash joue ce rôle, pour lequel il est d'ailleurs très bien préparé, et qu'il explique que les affirmations faciles ne remplacent pas la négociation d'accords de contrôle des armes et de désarmement qui soient équitables et vérifiables.

Devant les tensions qui perturbent actuellement la scène internationale, il est facile de prétendre que seul le désarmement ou seule la défense importe vraiment. Toutefois, c'est mal comprendre les composants de base de la politique de sécurité que de penser que seul l'un ou l'autre de ces aspects peut améliorer la sécurité et préserver la paix. Il est plus réaliste de reconnaître que le désarmement et la défense sont complémentaires et qu'ils s'étayent l'un l'autre. En tant qu'internationalistes responsables, il nous incombe de nous mettre à la recherche de nouvelles approches d'une politique équilibrée de sécurité qui sera, pour nous, le garant de l'adhésion à nos idéaux et qui nous permettra d'évoluer vers une situation où la paix mondiale sera véritablement possible.